



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-110773>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-110773**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-117700

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de Seine-et-Marne Direction des Routes - CS50377 - 77010 Melun

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22770001000019

Ville : Melun

Code postal : 77010

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'éco-pâturage sur les bassins routiers départementaux de Seine-et-Marne

Code CPV principal - Descripteur principal : 77310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : -Lot 1 : nord - Lot 2 : sud

Critères d'attribution : Pour les 2 lots : 1) Prix noté sur 70 points 2) La valeur technique notée sur 28 points 3) La valeur environnementale notée sur 2 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 5 plis dématérialisés. Aucun pli hors délai. Lot 1 attribué à : SAS TERIDEAL L'EDEN VERT Lot 2 attribué à : SAS TERIDEAL L'EDEN VERT Adresse : Immeuble Florence - 3, Place Gustave Eiffel 94528 RUNGIS CEDEX. N° siret : 320 585 185 00087 - Courriel : secbe-edenvert@terideal.fr - Téléphone : 01 34 57 05 70 . Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa notification au Titulaire, pour une durée d'un an reconductible une fois maximum par tacite reconduction, sans pouvoir excéder une durée totale de deux ans. Sans minimum annuel et avec un maximum annuel fixé

à 45000 euros HT pour le lot 1 (Nord) et à 65000 euros HT pour le lot 2 (Sud). Conformément aux articles R.214221 et R.21517 du code de la commande publique, le Département interdit aux soumissionnaires de présenter leurs candidatures et leurs offres en agissant à la fois : en qualité de soumissionnaire individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné et en qualité de membres de plusieurs groupements. Un soumissionnaire pourra se voir attribuer les 2 lots. Organisation chargée des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Melun Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours calendaires à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat Recours de plein contentieux : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché Organisation qui signe le marché: Département de Seine et Marne

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/10/2025